

Avis de constitution

SOCIETE « DIVINE GLOIRE PROD & EVENT »

Siège Abidjan cocody angré djorobité 2, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/12/2025 , et enregistrés au CEPICI le 19/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIVINE GLOIRE PROD & EVENT »

Objet :
-PRODUCTION
-EVENEMENTIEL
-ACHAT ET VENTE DE TOUS PRODUITS
-NEGOCE GENERAL

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan cocody angré djorobité 2, Lot 0, Ilot

0

Dirigeant(s) M GOURE BI GOHORE MICHEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00235 du 12/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°01528/GTCA/RC/2026 du 12/01/2026

